

# TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

ENVIRONNEMENT

## Nous intervenons sur les cours d'eau, drainages, forages et eau pluviale grâce au dossier loi sur l'eau

### Les + AVANTAGES

→ Des conseils **neutres** d'experts **compétents** et de **proximité** dans le cadre d'une **démarche** entièrement **participative**

Nous assurons le respect de l'environnement en réalisant votre dossier Loi sur l'Eau pour toute intervention soumise à réglementation.

Nous optimisons l'utilisation et la gestion des parcelles pour la valorisation des terres.

Nous veillons au respect de la réglementation.

[www.meuse.chambre-agriculture.fr](http://www.meuse.chambre-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MEUSE

# Nos services



## PRÉALABLE

- Etablissement du devis et évaluation de la charge de travail
- Rencontre avec l'exploitant agricole sur l'exploitation afin de disposer des éléments descriptifs du projet
- Sollicitation de la DDT quand aux rubriques de la nomenclature Loi sur l'Eau concernées



## NOTRE SERVICE

- Etablissement d'un **diagnostic** en fonction du **contexte** et de la **réglementation**
- Réalisation du **étude d'incidence** du projet sur l'environnement et vérification de la compatibilité du projet avec les objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000
- Proposer des **mesures compensatoires** et des solutions adaptées et réalisables pour atténuer voire annuler les incidences du projet sur l'environnement



## VOTRE BÉNÉFICE

- Un **accompagnement complet** grâce à l'établissement d'un dossier préalable à la réalisation de vos travaux soumis à la Loi sur l'Eau (drainages de parcelles agricoles, forages pour prélèvement d'eau, intervention en cours d'eau), eau pluviale.
- Un **dossier complet et précis** pour permettre à la DDT de formuler un avis sur le projet



## ALLER PLUS LOIN

- Étude d'incidences Natura 2000

**MODALITÉS :** Prestation individuelle. Visite de l'exploitation.

**DURÉE :** 2 à 8 jours en fonction du dossier.

**DOCUMENT REMIS :** Un premier devis descriptif de chaque étape et échéances suivie d'une étude d'incidence remise dans un délai de 3 mois.

**TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE**

### Chambre d'agriculture de la Meuse Siège à Bar Le Duc

Les Roises

Savonnières devant Bar

CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

### Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture

La Warpillère

ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE

Tél. : 03 29 83 30 30 - Fax : 03 29 76 29 29

mail : [accueil@meuse.chambagri.fr](mailto:accueil@meuse.chambagri.fr)

[www.meuse.chambre-agriculture.fr](http://www.meuse.chambre-agriculture.fr)

## Vos interlocuteurs

**Esteban GUHUR**

03 29 76 81 23

[esteban.guhur@meuse.chambagri.fr](mailto:esteban.guhur@meuse.chambagri.fr)



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)